

Oncle d'Amérique made in France

L'une des quatre-vingt-six victimes de la canicule, oubliée par ses proches à Paris, était à la tête d'une coquette fortune

Un oncle d'Amérique en plein Paris : c'est l'incroyable découverte des généalogistes du cabinet *Coutot-Roehrig*, qui pistent depuis deux semaines les proches des victimes oubliées de la canicule. La plupart des héritiers de ce riche anonyme ignoraient son existence.

D'André⁽¹⁾, on ne savait pas grand chose dans son quartier de Paris, si ce n'est sa passion : acheter chaque jour son quotidien de courses de chevaux au kiosque du coin. Un rituel incontournable pour cet homme discret, qui avait la réputation de ne parler que sur deux chevaux : les siens.

■ Ce parisien de 60 ans est mort seul cet été des suites de la canicule. Il a été enterré sans faste dans le carré des indigents du cimetière de Thiais (Val-de-Marne).

■ Les généalogistes du cabinet *Coutot-Roehrig*, qui pistent bénévolement les héritiers d'André comme ceux des quatre-vingt-cinq autres victimes oubliées de la canicule, ont cependant eu une surprise. André avait beau être seul, il était millionnaire.

■ A la tête d'un hôtel parisien hérité de sa mère il y a trois ans et de deux appartements, ce parisien anonyme comptabilisait un actif estimé "entre deux et trois millions d'euros", explique Guillaume Roehrig, directeur de la succursale parisienne du *Cabinet Coutot-Roehrig*.

■ Une fortune qui pourrait revenir aujourd'hui à ses héritiers : trois tantes octogénaires du côté de sa mère, avec qui il était en contact de temps en temps, et surtout trois cousins issus de germain au cinquième degré du côté de son père... dont il ignorait complètement l'existence.

■ "Pour ces cousins paternels, c'est un peu comme gagner au loto. Ils ne connaissaient pas l'existence d'André. Contrairement à ceux qui le connaissaient, ils n'ont pas de deuil à faire", explique Guillaume Roehrig.

■ La loi autorisant l'héritage jusqu'au sixième degré, ces tantes et cousins pourront toucher le pactole à parts égales, soit un sixième de



l'héritage, "sauf avis contraire d'un testament", explique notre interlocuteur.

■ Comment expliquer l'existence d'un "oncle d'Amérique" en plein Paris ? Les experts du cabinet ont tenté de répondre. Après avoir été garçon de café pendant des années, André a hérité de la fortune de sa mère. Des biens qu'il n'aurait jamais cherché à faire fructifier.

■ André était avant tout un solitaire. Il ne s'est jamais marié et n'aurait jamais eu d'enfants. "D'après nos sources, il vivait chiche-

ment, s'achetait une bouteille de Pastis à la Samaritaine, mettait la télé en veille et buvait. Il avait pour seul compagnon son chien", poursuit Guillaume Roehrig.

■ Reste à savoir pourquoi une partie de ses cousins ignoraient l'existence de cette branche riche de la famille. En remontant l'arbre généalogique, les enquêteurs ont mis le doigt sur l'année de rupture : 1941.

■ "Cette année-là, la grand-mère est devenue veuve et a coupé les ponts avec le côté paternel de

la famille", explique Guillaume Roehrig. Un fait qui explique pourquoi des générations plus tard, André comme ses cousins issus de germain ignoraient tout de leur parenté mutuelle. Une parenté qui semble en tout cas bien établie. Les généalogistes ne souhaitent bien sûr pas dévoiler le véritable nom d'André, afin de ne pas être harcelés de coups de fil de la part de cousins qui se seraient soudainement découverts un parent...

Nathalie BARDOU

⁽¹⁾ Le prénom a été changé

Interview

Guillaume Roehrig, directeur de la succursale parisienne du *Cabinet Coutot-Roehrig*, répond aux questions de *Spécial Dernière/Le Meilleur*

■ *SD/LM* : Est-il fréquent, comme dans le cas d'André, que des héritiers se découvrent subitement un parent riche, un "oncle d'Amérique" ?

□ Guillaume Roehrig : C'est notre lot quotidien de retrouver des héritiers qui ne connaissent pas forcément leurs ascendants. En ce qui concerne les familles détenant une grosse fortune, les cas se présentent plus rarement. Ces familles sont généralement bien installées dans la vie et leurs enfants sont connus.

■ *SD/LM* : Les héritiers retrouvés sont-ils tous des parents éloignés ?

□ G. R. : Non. Auparavant, nos recherches donnaient lieu à la découverte de parents éloignés ou cousins jusqu'au sixième ou cinquième degré. On retrouve plus fréquemment aujourd'hui des parents en ligne directe, des frères et des sœurs, mais aussi des enfants. Il y a encore quelques années, cela aurait semblé impensable. Ce phénomène s'explique notamment par le fait que les gens voyagent plus et peuvent se perdre de vue. Il y a également beaucoup de familles recomposées, voire des enfants qui se sont coupés de leurs parents pour des raisons passionnelles.

■ *SD/LM* : Vous pistez bénévolement depuis plus de deux semaines les héritiers des victimes oubliées de la canicule. Où en sont vos recherches ?

□ G. R. : Sur les quatre-vingt-six victimes, dix-sept sont nées à l'étranger. Cela nous prend donc plus de temps pour retrouver leurs héritiers. Concernant les soixante-neuf restants, nous avons déjà résolu trente-sept cas. Dans 80 % de ces situations, les héritiers retrouvés étaient des personnes très proches du défunt. Il pouvait s'agir de neveux, de nièces, voire même d'enfants.

■ *SD/LM* : Comment procédez-vous pour mener ces recherches ?

□ G. R. : Nous consultons l'état-civil et principalement les actes de décès, puis les actes de naissance. Nous sommes très attentifs aux mentions marginales sur ces derniers, qui nous informent notamment sur la condition maritale du défunt et sur sa descendance éventuelle. Sur Paris, nous avons également consulté les registres de recensement de la population. Cela nous a permis de déterminer, comme dans le cas d'André, si le défunt avait des parents des frères ou des sœurs. Enfin, nous pourrions des enquêtes de voisinage dont les informations, recoupées avec celles de l'état-civil, nous font gagner beaucoup de temps.